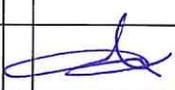
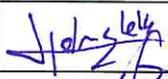
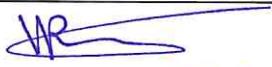
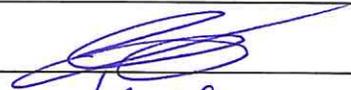
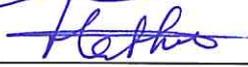
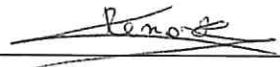
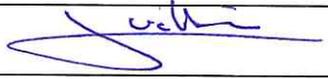
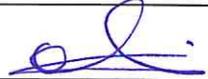
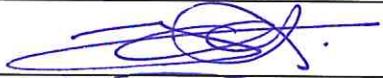
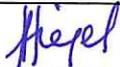


# ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil d'Ecole du 21 octobre 2021 à 19h30

### Participants :

M. Sohler	Excusé
Mme Ruhlmann	
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	
Mme Voisin	
Mme Meyer	
Mme Jeunesse	
Mme Barbey	
Mme Helmstetter	
M. Heideier	
Mme Bathelmebs	
Mme Munsch	
Mme Roussel (ZIL rempl. Mme Jeunesse)	
Mme Brehat (AESH)	
Mme Durmaz Derya (AESH)	Excusée
Mme Zehner Elsa (AESH)	
M. DISTEL Hervé	
Mme HERTH Nathalie	
Mme REMARK Caroline REMARK	
Mme BECKER Marie	
Mme BLOT Claire	
Mme GUILLEMIN Fany	

Mme LOTA Mélanie	
Mr. NOMA Hervé	
Mme COUCHOT Cynthia	
Mr. BAUER Alexandre	
Mme RIEHL-FUHRMANN Sandrine	
Mme FREY Marilyne	
Mme ADONIS Pascale	
Mr. SALBER Julien	
Mme Hiegel (Stumbas de la Scherr)	
Mme Duvernoy Emilie (périscolaire)	Excusée
Mr Noma Hervé (Les Scher'Ubins)	

## ORDRE DU JOUR :

1. Résultats des élections, rôle du C.E.
2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AESH, classes/effectifs, aide aux devoirs, périscolaire, associations de parents d'élèves.
3. La coopérative scolaire.
4. Les points relevant des collectivités territoriales
5. Organisation pédagogique de l'école et organisation de la continuité pédagogique en cas de fermeture de classe.
6. La sécurité à l'école et l'application du protocole sanitaire
7. Projet d'école 2021/2022
8. Les projets et moments forts réalisés ou à venir cette année

Ouverture de la réunion du conseil d'école par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.

Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme Barthelmebs sera secrétaire de séance.

Sont excusées : Mme Charvet, inspectrice de l'éducation nationale.  
Mr Sohler, maire  
Mme Duvernoy, responsable du périscolaire  
Mme Durmaz, AESH

Mr. Heideier propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

## 1. Résultats des élections, rôle du C.E.

Nombre d'inscrits : 275 (278 en 2020)  
Nombre de votants : 208 (216 en 2020)  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 14 (19 en 2020)  
Nombre de suffrages exprimés : 194 (197 en 2020)  
Taux de participation : 75,64% (77,70% en 2020)

Taux de participation en légère baisse mais reste très correct.

### Les résultats :

Nombre de sièges à pourvoir : 7  
Nombre de listes de candidature : 1 (la liste présentée par Mr. Distel)  
Liste de M. Distel : 194 voix sur les 194 suffrages exprimés soit 7 sièges attribués

Félicitations et bravo pour l'engagement pris par les parents élus.

Rappel sur la composition et le fonctionnement du conseil d'école :

- Sont membres du conseil d'école : les enseignants + les parents élus + 2 représentants de la mairie + l'inspectrice de l'éducation nationale, un membre du RASED.
- Peuvent assister aux réunions, sans voix délibératives, pour des affaires les concernant, des représentants du périscolaire, des AESH, des ATSEM, des responsables d'association ...
- Le conseil d'école vote ou donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (règlement intérieur, projet d'école, ...)

Le conseil d'école se réunit 3 fois par an au-moins. En fonction de l'actualité, des réunions extraordinaires du conseil peuvent être demandées.

Les représentants des parents d'élève membres du conseil de l'école représentent et informent les parents.

Pour rappel, Mr Heideier apporte quelques explications concernant le calendrier des élections (point abordé l'année dernière par les parents d'élèves pour répondre aux parents demandant une augmentation du délai de vote sans doute un peu court pour certaines familles)

Le calendrier est fixé réglementairement, la date limite de dépôt des listes de candidats est fixé à J-10. Le matériel ne pouvant être mis sous pli avant, il n'est pas possible de prolonger le temps de réflexion avant l'élection.

## 2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AESH, classes/effectifs, aide aux devoirs, périscolaire, associations de parents d'élèves.

Il y a 167 élèves inscrits à l'école.

Classes	Effectifs	Enseignants
CP	22	Mme Voisin
CE1	22	Mme Jeunesse remplacée par Mme Roussel
CE2	24	Mme Barthelmebs
CM1-CM2	25 14 CM1 + 11 CM2	M. Heideier Mme Helmstetter (lundi)
CP (bi)	24	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CE1/CE2 (bi)	24 11 CE1 + 13 CE2	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CM1/CM2 (bi)	26 14 CM1 + 12 CM2	Fr : Mme Munsch Alld : Mme Munsch
Total :	167	93 élèves en cursus monolingue et 74 élèves en cursus bilingue

ZIL	Mme. Roussel
AVS (AESH)	Mme Brehat (CM1 et CP), Mme Durmaz (CE2), Mme Zehner (CP)
VSC	Poste à pourvoir

M. Heideier est déchargé le lundi. C'est le jour à privilégier pour le contacter.

L'école peut également compter sur les ressources du RASED.

Le RASED, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles. Ils interviennent à la demande des enseignants, après accord des parents.

Il comprend en général :

- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage),
- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante rééducative, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école),
- une psychologue scolaire.

Sur notre secteur, la psychologue scolaire est Mme Anne VAN DE VELDE.  
Ecole élémentaire Kraft 677300 CHATENOIS Tel : 03-88-92-10-41.

A partir de novembre, le dispositif d'aide aux devoirs sera à nouveau en fonction. Ce dispositif est juridiquement encadré par la MJC et organisé par le responsable de la section (le directeur d'école). La participation au dispositif est donc soumise à une adhésion à la MJC qui est de 10 € par an. Les élèves sont proposés par le conseil des maîtres. Les animatrice bénévoles sont : Mme Boileau, Mme Siebold et Mme Hiegel.

Depuis la rentrée de septembre 2021, le périscolaire occupe 2 salles après 16h. Cela nous ampute d'une salle d'art plastiques (salle 4) et d'une salle (salle 5) initialement prévue pour l'aide aux devoirs.

M. Heideier laisse la parole aux deux représentants des associations de parents d'élèves : les Stumbas de la Scherr et les Scher'Ubins.

### **Les Stumbas**

#### Actions :

- Schultüte : matériel fourni
- marché à Scherwiller « Saveur d'Automne » : vente de gâteaux
- reconduction de la St Martin le 12 novembre : spectacle et défilé
- festival Augenblick : projection de 3 films en allemand proposée aux familles
- vente de sapins avec livraison prévue début décembre
- reconduction de la chasse aux œufs à Pâques
- projet de reconduire le Frühstück au printemps
- projet d'initier à l'Alsacien par le chant
- proposition de sortie famille en Allemagne, pas de date ni de lieu défini à ce jour

L'association est à la recherche de bénévoles, un appel aux bénévoles est lancé.

### **Les Scher'Ubins**

#### Actions :

- marché à Scherwiller « Saveur d'Automne » : vente de gâteaux
- novembre/décembre : organisation de Noël solidaire dont le but est de collecter des jouets pour le Resto du coeur
- janvier : vente de fromage
- mars : bourse aux vêtements

### 3. La coopérative scolaire

Comme chaque année, le 1er conseil d'école est celui où le mandataire présente le bilan de l'exercice comptable de l'année précédente, à savoir l'année 2020-2021.

Cet exercice a été clôturé le 31 août 2021.

Il y avait à cette date la somme de 15 339,89 € sur le compte bancaire.

Voici le document intitulé « comptes de fonctionnement » qui précise le total des dépenses et des recettes.

Coopérative ou foyer :  
CS10-EE du Centre SCHERWILLER  
2a rue de l'alumnat  
67750 - SCHERWILLER  
Tel : 0388928810 Fax :  
Email : ce.0672226f@ac-strasbourg.fr

Numéro d'affiliation à OCCE : 10  
Numéro d'établissement : 0672226F

CHARGE		PRODUIT	
60700008 Achats de produits pour cessions	2612,87 €	70700008 Ventes de produits pour cessions	1330,91 €
61681008 Assurances versées pour la coopérative	42,50 €	70800008 Produits des activités éducatives	1722,38 €
61810008 Charges des activités éducatives	2599,16 €	74100008 Subventions d'état ou des collectivités	2575,00 €
62700008 Services bancaires et assimilés	9,00 €	75510008 Contributions Plateforme Participative	0,00 €
65860008 Cotisations versées à l'OCCE	360,40 €	75511008 Contributions financières d'autres organismes	350,00 €
67000008 Charges exceptionnelles	0,00 €	75620008 Participations volontaires des familles	1600,00 €
68000008 Achats de biens durables	33,20 €	77000008 Produits exceptionnels	14,96 €
<b>Total des charges</b>	<b>5657,13 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>7593,25 €</b>
	+		+
<b>Excédent(1)</b>	<b>1936,12 €</b>	<b>OU</b>	<b>Déficit(2)</b>
	=		=
<b>(3)</b>	<b>7593,25 €</b>	<b>&lt;-- = --&gt;</b>	<b>(4)</b>

#### BILAN simplifié au 31 août 2021

ACTIF		PASSIF	
51200000 Comptes bancaires	15339,89 €	11000000 Report à-nouveau	13403,77 €
	+		+
53000000 Caisse en espèces	0,00 €	120 Excédent (+)	1936,12 €
	+	<b>OU</b>	-
5... Autres comptes	0,00 €	129 Déficit (-)	0,00 €
	=		=
<b>Total de l'actif (5)</b>	<b>15339,89 €</b>	<b>&lt;-- = --&gt;</b>	<b>Total du passif (6)</b>

Il apparaît que l'ensemble des charges se monte à 5 657,13 € et les produits à 7 593,25 €. La coop est donc excédentaire de 1 936,12 €

Ceci s'explique par la situation sanitaire. Les protocoles en place ont permis très peu de sorties (notamment la piscine). Cela a fortement réduit les dépenses.

La coop n'a évidemment pas vocation à accumuler de l'argent, cette année devrait nous permettre de retrouver un fonctionnement normal avec des sorties, des projets, ... Nous avons d'ailleurs effectué notre première grosse dépense en offrant des gourdes à chaque enfant dans le cadre de notre projet JO.

Pour en revenir aux dépenses de l'année 2020-2021, voici un détail des principales dépenses :

- cotisation OCCE : 360,40 €
- entrées piscine trimestre 1 : 498 €
- achats de livres pour différentes classes : 943,35 €
- achat de matériel de bricolage, chocolats Noël, ....

Les principales entrées ont été :

- la participation volontaire des familles à la coop : 1600 €
- la subvention de la « MAIERI » (mission académique à l'enseignement régional et international) pour les classes bilingues qui ont participé au festival Augenblick : 130 €
- subvention mairie : 2445 €
- subvention Stumba de la Scherr : 350 €
- nous avons aussi perçu la somme de 14,96 € de l'ancienne association de parents d'élèves « Les enfants de l'Aubach » qui correspond à la clôture de leur compte.

La mairie a payé les quelques transports qui ont eu lieu. Nous la remercions.

Les « Scher'ubins » ont offert un spectacle de magie à l'ensemble des élèves et aussi payé la location des jeux de la kermesse et les lots de la roue de la fortune. Un grand merci.

Les comptes ont été vérifiés et validés le jeudi 23 septembre 2021 par Mr Distel, parent d'élève et Mme Barbey, enseignante.

C'est Mme Barbey qui accepte de reprendre le rôle de mandataire de la coop à la place de Mme Voisin. L'équipe enseignante la remercie très chaleureusement car c'est une mission lourde et exigeante.

#### **4. Les points relevant des collectivités territoriales**

Le périscolaire (qui relève de la comcom) occupe les salles 4 et 5 de l'école tous les soirs.

Mr Heideier laisse la parole à Mme Ruhlmann.

- Elections par tous les élèves de CM1 et CM2 des membres du Conseil Municipal des Enfants le 21 octobre. Il y avait 7 candidats. Tous ont été élus.
- Commémoration du 11 novembre : les enfants de CE2, CM1 et CM2 sont invités à chanter un couplet et un refrain de la Marseillaise.
- Les membres du CME participeront également à la commémoration.

## **5. Organisation pédagogique de l'école et organisation de la continuité pédagogique en cas de fermeture.**

- Le bulletin est semestriel. Les élèves auront leur 1<sup>er</sup> livret fin janvier et leur 2<sup>nd</sup> début juillet.

- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se déroulent après 16h pour une durée variant de 1h à 1h15 selon la période. Elles sont regroupées autant que possible le mardi soir. Les parents des élèves concernés en sont informés et donne leur accord ou pas.

- Evaluations nationales des CP et CE1

Mr Heideier laisse la parole à Mme Voisin. L'enseignante explique qu'il y a deux évaluations pour les CP en septembre et en janvier. La première est un bilan des acquis de maternelle et la seconde permet de faire une évaluation des élèves sur les attendus du CP.

Les évaluations des CE1 se font en un temps : mi septembre dans les domaines des mathématiques et du français.

- Des échanges de service au cycle 3 :

Les mardis et jeudis, selon les périodes, les élèves de CM1-CM2bi de Mme Munsch suivront un enseignement de sciences avec M. Heideier. Mme Munsch assurera un cours d'art pendant ce temps aux élèves de CM1-CM2mono.

Le lundi après-midi, Mesdames Barthelmebs et Helmstetter procéderont également à un échange de service. L'histoire sera assurée par Mme Helmstetter et la géographie par Mme Barthelmebs.

D'autres échanges de service sont à l'étude entre Mme Munsch et Mr. Heideier.

- Les décloisonnements des classes prévus dans le cadre du projet d'école devraient voir le jour dès que la situation sanitaire le permet.

- La continuité pédagogique en cas de fermeture de classe ou d'école s'organisera comme suit :

- diffusion des supports de travail sur le site de l'école.
- organisation ponctuelle de classe par visioconférence.
- échanges avec les parents ou les élèves par mail.

Une collecte d'informations relatives aux équipements numériques dans les familles a été effectuée en début d'année pour répondre au mieux aux besoins des élèves. Pour les familles qui ne disposent pas des outils numériques nécessaires, ils pourront chercher les documents nécessaires au travail de leur enfant à l'école sur RdV. D'après le sondage effectué, très peu de familles sont concernées.

## **6. La sécurité à l'école et l'application du protocole sanitaire**

Les mesures de sécurité exceptionnelles VIGIPIRATE mises en place à la rentrée de septembre 2016 sont toujours en place.

Deux nouveaux PPMS sont en vigueur depuis nov 2020, date d'entrée dans le nouveau bâtiment. Ils sont mis à jour chaque année.

En cas de crise majeure, les parents peuvent se tenir informés sur :

Adresse twitter de l'académie : @acstrasbourg

Site de l'académie : [www.ac-strasbourg.fr](http://www.ac-strasbourg.fr)

Site de la DSDEN du Bas-Rhin: [www.ac-strasbourg.fr/dsden67/](http://www.ac-strasbourg.fr/dsden67/)

Ces adresses figurent dans la note de rentrée collée dans le cahier de liaison de tous les élèves. En aucun cas les parents devront téléphoner à l'école. La ligne de téléphone doit rester disponible pour les secours.

Deux exercices règlementaires de sécurité ont été effectués depuis la rentrée :

- un exercice attentat-intrusion avec évacuation et repli à l'EHPAD le 17 septembre 2021,
- un exercice d'évacuation incendie le 23 septembre 2021.

Un retour d'expérience est dressé après chaque exercice. Un rappel des conduites à tenir est fait aux enseignants ou aux élèves si cela est nécessaire.

Pour rappel, sont obligatoires durant l'année scolaire :

- 3 exercices PPMS
- 2 exercices évacuation incendie

Le protocole sanitaire en œuvre depuis le 11 octobre

Les principaux changements liés à la baisse du niveau du protocole sanitaire :

- le port du masque n'est plus requis en primaire pour les élèves ;
- il n'y a plus de restriction à l'exercice des activités sportives ;
- la limitation du brassage par niveau n'est plus obligatoire.
- Les attroupements sont toujours à éviter.

Après les vacances :

- Les récréations seront communes à toutes les classes (plus d'horaires décalés, plus de zone exclusive)
- Les cours de religion pourront reprendre normalement en mélangeant des élèves de plusieurs classes.

Si les récréations permettent le brassage entre élèves, les horaires décalés à l'entrée et sorties de l'école n'ont plus trop de sens.

Mr Heideier demande l'avis aux parents d'élèves.

Par conséquent, nous reprendrons les horaires : 8h-11h30 et 13h30-16h avec 10 min d'accueil le matin et l'après-midi à partir du lundi 8 novembre. Et ceux pour toutes les classes.

Le problème du parking est soulevé. Avec la fin de l'accueil étalé, l'augmentation du flux de voitures risque d'augmenter les risques d'accidents. Certaines places du parking ne sont pas disponibles avant même l'arrivée des enfants ce qui complique la dépose des enfants à l'école. La mairie réfléchira à la mise en place de zones bleues.

Autre problème soulevé : certains parents se garent sur un espace qui n'est pas destiné au stationnement et provoque ainsi des difficultés de circulation aux autres. Il est proposé de placer un bac de terre ou une signalisation pour condamner ces espaces.

## **7. Projet d'école 2021/2022**

Mr. Heideier rappelle les 3 objectifs du projet d'école et les actions prévues.

Objectif 1 : Améliorer les performances en orthographe dans les différents écrits

Actions associées :

- Participation au Marathon de l'orthographe (3 courses par an)
- Activité quotidienne d'écriture sous la dictée (dirigée, préparée, négociée, dérivée,...)
- Utilisation d'un code de catégorisation d'erreurs pour améliorer un texte

## Objectif 2 : Mieux calculer en diversifiant ses stratégies

### Actions associées :

- Participation à des tournois ou des rencontres de jeux mathématiques
- Participation à la course aux nombres (2 courses par an)
- Enrichir son carnet de référence de calcul et s'y référer
- Pratique du calcul mental/en ligne/posé/instrumenté au quotidien

## Objectif 3 : Coopérer et acquérir une culture commune à travers le chant

### Actions associées :

- Participation à la chorale de l'école
- Participation à des cérémonies commémoratives à travers des chants à valeur républicaine
- Participation à des sorties spectacle musical
- Enrichissement de son répertoire de chants pour partager une culture commune

Le calendrier du P.E. a été remanié très récemment. Nous serons amenés à voter au 2<sup>ème</sup> C.E.

## **8. Les projets et moments forts réalisés ou à venir cette année**

- Un hommage à Samuel Paty a été organisé vendredi 15 octobre. Les valeurs de la république ont été abordées avec les élèves de cycle 3.
- Les Olympiades de Scherwiller du 20 sept au 5 oct. durant cette période chaque classe a participé à une épreuve/jeu par jour. Remise d'une récompense à tous les élèves : une gourde métallique 400ml.
- « Les messages clairs » : méthode de gestion des petits conflits sera mise en place en cours d'EMC dans toutes les classes en période 2.
- Le pHARe : programme de lutte contre le harcèlement. Tous les enseignants de l'école seront formés à cette méthode.
- La course solidaire relais téléthon vendredi 3 déc à laquelle tous les élèves vont participer d'une manière ou d'une autre.
- Ecole et cinéma : la parole est donnée à Mme Barthelmebs. Ecole et cinéma est un dispositif mis en place par l'Académie de Strasbourg. Deux parcours proposés en fonction des cycles. Trois projections sont proposées quelque soit le parcours avec un fil conducteur pour chaque parcours. Cycle 2 : rêver et réfléchir, cycle 3 :

se projeter, réfléchir et comprendre certains enjeux de la société. Les élèves sont amenés à voir des films de réalisateurs de nationalités diverses et d'époques différentes. Voir plus bas les classes concernées.

- Augenblick : projection de films en version originale en langue allemande

Au CM1-CM2 :

- semaine d'initiation au canoë fin mai.
- un projet de correspondance par voie électronique est à l'étude (recherche de classe de correspondant).
- école et cinéma.

Au CE2 :

- cycle équitation
- école et cinéma
- spectacle aux Tanzmatten

Au CE1 :

- cycle escalade à l'Etincelle
- école et cinéma
- spectacle au Tanzmatten
- visite d'une ferme

Au CP :

- cycle escalade à l'Etincelle
- école et cinéma
- spectacle au Tanzmatten
- visite d'une ferme à Lièpvre

Au CM1/CM2 bi :

- cycle équitation
- école et cinéma
- visite du château du Haut-Koenigsbourg
- festival Augenblick

Aux CP bi /CE1bi/CE2 bi :

- Mundenhoff : visite d'un parc animalier se situant près de Freiburg
- préparation de pièces de théâtre dans chaque classe
- préparation de lanterne pour permettre aux élèves de participer à la St Martin
- spectacle aux Tanzmatten
- festival Augenblick

Les représentants des parents d'élèves proposent la mise en place d'une charte de bonne conduite à l'école et proposent un texte. Mr Heideier propose un groupe de travail pour préparer ce point pour le 2<sup>ème</sup> réunion du C.E.

La séance est clôturée à 21h53.

Le président :  
Mr. Heideier



La secrétaire :  
Mme Barthelmebs



Membres du conseil :  
Mr. Distel

